



Vior inc.

Rapport de gestion
Faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 31 décembre 2023

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 31 décembre 2023

Le présent rapport de gestion – faits saillants trimestriels de Vior inc. (« Vior » ou la « Société ») constitue la revue par la direction des facteurs qui ont affecté la performance financière et opérationnelle de la Société pour les trois et six mois terminés le 31 décembre 2023. Ce rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société au 31 décembre 2023 préparés selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi qu'avec le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 juin 2023. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

Davantage d'information sur la Société et ses opérations ont été déposées électroniquement sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada (www.sedar.com).

Les données techniques contenues dans le rapport de gestion ont été révisées par Laurent Eustache, géologue et personne qualifiée, telle que définie par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« *Règlement 43-101* »).

Abréviation	Période
T1-2023	1 juillet 2022 au 30 septembre 2022
T2-2023	1 octobre 2022 au 31 décembre 2022
T2-2023 AAD	1 juillet 2022 au 31 décembre 2022
T3-2023	1 janvier 2023 au 31 mars 2023
T4-2023	1 avril 2023 au 30 juin 2023
Exercice 2023	1 juillet 2022 au 30 juin 2023
T1-2024	1 juillet 2023 au 30 septembre 2023
T2-2024	1 octobre 2023 au 31 décembre 2023
T2-2023 AAD	1 juillet 2023 au 31 décembre 2023
T3-2024	1 janvier 2024 au 31 mars 2024
T4-2024	1 avril 2024 au 30 juin 2024
Exercice 2024	1 juillet 2023 au 30 juin 2024
Exercice 2025	1 juillet 2024 au 30 juin 2025

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de biens miniers. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole VIO, sur OTCQB sous le symbole VIORF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole VL51.

La Société est engagée dans la génération, le développement et la mise en valeur de propriétés d'exploration minière de qualité dans des régions à fort potentiel en Amérique du Nord. Vior développe des projets situés à proximité d'infrastructures établies, facilement accessibles toute l'année et présentant un excellent potentiel de croissance rapide. De plus, Vior développe ses projets en utilisant des techniques d'exploration avancées, soit de façon indépendante, soit en partenariat, afin d'augmenter plus rapidement la valeur de ces actifs.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait un portefeuille de 11 propriétés minières au Québec, couvrant plus de 177 266 hectares (1 773 km²). Actuellement, Vior fait progresser rapidement deux projets au Québec qui sont très prometteurs et de grande envergure, à l'échelle d'un district minier, soit ses projets Belleterre Or et Skyfall Nickel.

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 31 décembre 2023

2. PERFORMANCE GLOBALE

2.1 Fonds de roulement

Vior a un fonds de roulement ajusté¹⁾ de 2 544 370 \$ au 31 décembre 2023 (3 378 804 \$ au 30 juin 2023) ce qui lui permettra de continuer ses activités pour au moins les douze prochains mois.

Le fonds de roulement ajusté¹⁾ est calculé comme suit :

	Au 31 décembre 2023	Au 30 juin 2023
	\$	\$
Actifs courants	3 277 245	4 641 114
Passifs courants	(1 005 375)	(1 262 310)
Fonds de roulement	2 271 870	3 378 804
Placements – portion non courante	272 500	-
Fonds de roulement ajusté¹⁾	2 544 370	3 378 804

1) Vior a inclus une mesure non conforme aux IFRS soit le « fonds de roulement ajusté » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers, lesquels sont présentés conformément aux IFRS. Vior croit que cette mesure, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Le 11 janvier 2024, la Société a déboursé 40 000 \$ afin de repayer les prêts accordés en vertu du programme Compte d'urgence pour entreprises canadiennes et a bénéficié des subventions puisque les prêts ont été remboursés avant l'échéance du 18 janvier 2024.

2.2 Placements privés

Le 15 décembre 2023, la Société a complété un placement privé composé de 2 069 413 actions ordinaires accréditives émis à un prix de 0,17 \$ chacune pour un produit brut de 351 800 \$. Les frais d'émission d'actions, incluant les honoraires d'intermédiation de 11 070 \$, totalisent 20 213 \$. Une dirigeante a participé au placement privé accréditif pour un montant de 17 000 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

2.3 Information sur les actions, bons de souscription et options d'achat d'actions en circulation

	Au 21 février 2024	Au 31 décembre 2023
	Nombre	Nombre
Actions ordinaires	104 060 144	104 060 144
Bons de souscription	5 361 307	5 361 307
Options d'achat d'actions (« Options »)	8 139 000	7 914 000
	117 560 451	117 335 451

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 31 décembre 2023

Au 21 février 2024, les Options en circulation et exerçables sont les suivantes :

Nombre d'Options en circulation	Nombre d'Options exerçable	Prix de levée	Date d'expiration
		\$	
475 000	475 000	0,10	15 mai 2024
150 000	150 000	0,11	7 juillet 2024
1 290 000	1 290 000	0,13	25 septembre 2025
194 000	194 000	0,17	5 février 2026
120 000	120 000	0,22	14 avril 2026
325 000	325 000	0,22	19 mai 2026
150 000	150 000	0,20	24 août 2026
105 000	70 000	0,19	28 mars 2027
100 000	100 000	0,10	20 juin 2027
1 325 000	1 325 000	0,10	10 octobre 2027
120 000	80 000	0,10	11 octobre 2027
850 000	850 000	0,10	30 octobre 2027
2 710 000	1 806 666	0,145	20 février 2028
225 000	75 000	0,135	10 janvier 2029
8 139 000	7 010 666		

Au 21 février 2024, les bons de souscription en circulation sont les suivants:

Nombre de bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
1 000 000	0,30	14 juin 2024
2 403 807	0,21	22 janvier 2025 – clause d'accélération 10 jours à 0,35 \$
1 957 500	0,21	29 janvier 2025 – clause d'accélération 10 jours à 0,35 \$
5 361 307		

3. ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Les coûts d'acquisition des biens miniers et des frais d'exploration sont capitalisés à l'état de la situation financière. Voici un tableau qui présente les activités par période par propriété :

	T2-2024	T2-2023	T2-2024 AAD	T2-2023 AAD
	\$	\$	\$	\$
Belleterre Or				
Acquisition et maintien	89 220	50 419	89 420	51 049
Actions émises	-	75 000	75 000	75 000
Forage	-	15 928	1 622	19 627
Géologie	113 343	131 691	226 086	221 571
Géophysique	3 861	8 014	3 861	8 014
Géochimie	1 651	8 262	7 479	44 102
Rémunération à base d'actions	1 526	2 982	3 532	3 324
Dépréciation	(17 570)	-	(17 570)	-
	192 031	292 296	389 430	422 687
Belleterre minéraux critiques				
Acquisition et maintien	10 992	-	11 885	-
Géologie	82 959	-	270 197	-
Géochimie	3 856	-	55 893	-
Rémunération à base d'actions	1 929	-	3 858	-
	99 736	-	341 833	-

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 31 décembre 2023

	T2-2024	T2-2023	T2-2024 AAD	T2-2023 AAD
	\$	\$	\$	\$
Big Island Lake				
Acquisition et maintien	3 724	631	4 404	1 412
Géologie	-	-	1 816	-
	3 724	631	6 220	1 412
Foothills				
Acquisition et maintien	7 418	38	10 186	1 507
Géologie	4 952	130	13 961	561
Géophysique	1 359	-	2 789	-
Géochimie	-	-	13 912	-
Dépréciation	-	(865)	(4 815)	(865)
	13 729	(697)	36 033	1 203
Lac Merlin				
Rémunération à base d'actions	-	-	-	71
Ligneris				
Acquisition et maintien	2 892	5 796	4 565	5 983
Forage	-	880	2 626	5 421
Géologie	4 410	6 749	4 410	6 976
Géochimie	-	17 597	280	17 597
Rémunération à base d'actions	-	95	-	190
Crédits miniers	-	(6 789)	-	(6 789)
	7 302	24 328	11 881	29 378
Mosseau				
Acquisition et maintien	277	-	1 591	1 473
Forage	-	-	1 668	-
Géologie	2 698	-	9 358	3 741
Géochimie	-	-	-	649
Rémunération à base d'actions	-	-	-	689
	2 975	-	12 617	6 552
Skyfall				
Acquisition et maintien	3 021	8 961	6 351	25 575
Actions émises	-	11 786	-	16 986
Forage	6 278	-	6 278	-
Géologie	137 187	45 054	219 445	94 542
Géochimie	29 919	6 814	39 128	23 402
Rémunération à base d'actions	-	176	-	684
Crédits miniers	-	(15 145)	-	(15 145)
Recharge au partenaire	(176 405)	-	(271 202)	-
	-	57 646	-	146 044
Veza-Noyard				
Acquisition et maintien	763	-	763	-
Géologie	-	-	858	-
	763	-	1 621	-
Autres				
Acquisition et maintien	-	-	1 372	-
Géologie	8 580	-	8 580	-
	8 580	-	9 952	-
Tonya, Nevada États-Unis				
Acquisition et maintien	-	8 233	-	34 049

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 31 décembre 2023

	T2-2024	T2-2023	T2-2024 AAD	T2-2023 AAD
	\$	\$	\$	\$
Sommaire				
Acquisition et maintien	118 307	74 078	130 537	121 048
Actions émises	-	86 786	75 000	91 986
Forage	6 278	16 808	12 194	25 048
Géologie	354 129	183 624	754 711	327 391
Géophysique	5 220	8 014	6 930	8 014
Géochimie	35 426	32 673	116 412	85 750
Sous total travaux d'exploration	401 053	241 119	890 247	446 203
Rémunération à base d'actions	3 455	3 253	7 390	4 958
Recharge au partenaire	(176 405)	-	(271 202)	-
Crédits miniers	-	(21 934)	-	(21 934)
Dépréciation	(17 570)	(865)	(22 385)	(865)
Total	328 840	382 437	809 587	641 396

3.1 Projet Belleterre

Description de la propriété

Le projet est situé près de la ville de Belleterre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec, à 95 km au sud de la ville de Rouyn-Noranda. Il regroupe 1124 claims totalisant 629 km² et formant un assemblage de propriétés d'exploration à l'échelle d'un district minier. Le projet est divisé en deux propriétés distinctes, Belleterre Or et Belleterre Minéraux Critiques, cependant, il existe un certain chevauchement entre les deux.

Le projet est le résultat d'une consolidation stratégique de différents groupes de claims à la suite de signatures d'ententes d'acquisition et d'option ainsi que par la désignation directe de claims auprès du ministère.

3.1.1 Belleterre Or

Description de la propriété

La propriété Belleterre Or s'étend sur une longueur d'environ 37 km et inclus l'option d'acquérir l'ancienne mine d'or à haute teneur de Belleterre. Historiquement, sur Belleterre Or et dans ses environs immédiats, l'or était principalement le seul élément de valeur économique à être exploré. Il est souvent associé à des sulfures ou à l'occasion sous forme natif dans les veines et fractures de quartz, ou dans un état de substitution. La plupart des veines qui ont été exploitées ou travaillées dans le secteur sont situées dans un rayon de 5 km de l'ancienne mine Belleterre. Cependant, plusieurs indices et prospects aurifères ont été trouvés dans le secteur avoisinant comme les veines Conway, Paquin, Audrey, Blondeau et le gisement Aubelle. Le gisement aurifère de Belleterre est le seul à avoir été activement exploité. À la fermeture en 1959, la production totale de la mine Belleterre était de 2,18 M de tonnes métriques à une teneur moyenne de 10,73 g/t Au et 1,37 g/t Ag avec environ 95 % du minerai extrait provenant de la Veine No. 12 (750 000 oz Au et 95 000 oz Ag. Source: rapport DV-85-08, site Internet du MERN, base de données Examine).

La propriété Belleterre Or est constituée de 621 claims jalonnés ou sous entente d'option ou d'acquisition totalisant 350 km².

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 31 décembre 2023

Convention d'option – propriété Blondeau-Guillet :

Le 23 août 2023, la Société a émis 535 714 actions (évaluées à 75 000 \$) afin de satisfaire les termes de la convention d'option avec Minière Osisko inc. (« Osisko ») pour le deuxième anniversaire.

Convention d'option – Les Mines J.A.G. Itée (« JAG ») :

Le 18 octobre 2023, la Société a signé un amendement avec JAG qui vise l'extension de la période d'option de la convention d'option signée le 27 janvier 2021, et les échéances et conditions s'établissent désormais comme suit avec les modifications en italiques :

Échéances	Montants	Travaux à réaliser	
À la signature de l'entente	Paiement (complété)	15 000 \$	300 000 \$ (complété)
1er juin 2021	Paiement (complété)	60 000 \$	
31 mars 2022	-		
1er juin 2022	Paiement (complété)	50 000 \$	1 700 000 \$
31 décembre 2022	Paiement (complété)	50 000 \$	
1er juin 2023	Paiement (complété)	50 000 \$	
31 décembre 2023	Paiement (complété)	75 000 \$	
<i>1 juin 2024</i>	<i>Paiement</i>	<i>50 000 \$</i>	
<i>31 décembre 2024</i>	<i>Paiement</i>	<i>50 000 \$</i>	
<i>31 mars 2025</i>	-		
<i>30 juin 2026</i>	Paiement/ou émission d'actions	2 000 000 \$	-
Total:	2 400 000 \$		2 000 000 \$

A compter du 31 mars 2025, la Société devra payer JAG 25 000 \$ non remboursable par trimestre, déductible du dernier paiement de 2 000 000 \$ s'il est effectué.

Travaux d'exploration

Depuis la consolidation du projet Belleterre, Vior a confirmé un fort potentiel aurifère à la suite de ses récents travaux de terrain suivant : levé géophysique magnétique à haute définition, plusieurs programmes d'exploration de surface et deux modestes programmes de forage de validation préliminaires. Les résultats de ces différents travaux ont été en mesure de démontrer :

- une importante empreinte aurifère à haute teneur en surface du camp s'étendant sur 12 km;
- la continuité verticale en profondeur de plusieurs structures aurifères à haute teneur; connues avec une déformation plus large et plus intense et une minéralisation aurifère bien distribuée;
- la reconnaissance de nouvelles structures aurifères plurikilométriques non reconnues par le passées et ouvrant un fort potentiel pour de nouvelles découvertes dans le camp de Belleterre.
- des programmes d'exploration sur le terrain au printemps et à l'été 2023 comprenant une validation du modèle structural et le décapage de 15 indices hautement prioritaires.

En parallèle avec ces travaux d'exploration, une importante stratégie de compilation et de numérisation de l'ensemble des données d'exploration historique a été lancée dans le but de délimiter les zones de forage à fort potentiel afin de concevoir la prochaine campagne de forage. Ce travail désormais terminé a été valorisé par la contribution des firmes de service ALS Goldspot et 3DGeo Solution qui ont apporté respectivement une expertise spécifique en matière de ciblage par intelligence artificielle et de modélisation géologique et structurale. À la suite de ce processus de compilation, la préparation d'un inventaire détaillé des cibles de forage hautement prioritaires pour un total de 50 000 m a récemment été complété.

Les prochaines phases d'exploration sur la propriété Belleterre Or comprendront la demande de permis et l'exécution d'un important programme de forage de phase 3.

3.1.2 Belleterre Minéraux Critiques

La région de Belleterre est également intéressante pour son potentiel en lithium avec la mise en évidence de teneurs économiques délimitées sur le projet avancé de lithium Tansim. Situé à 20 km au nord de la propriété de Vior, ce dernier comprend des intersections de forage significatives : 12,35 m à 1,29 % Li_2O et 43,7 m à 0,82 % Li_2O , incluant 16,1 m à 1,26 % Li_2O (GM71640). Détenu par Sayona Mining Ltd (« Sayona ») (ASX : SYA), le seul producteur de lithium au Québec actuellement, le projet Tansim s'intègre à une stratégie plus large de Sayona en Abitibi qui comprend plusieurs autres actifs de production et de raffinage dans la région.

La propriété Belleterre Minéraux Critiques est constituée de 672 claims jalonnés totalisant 383 km², détenus à 100 % par Vior.

Travaux d'exploration

Après une vaste revue du potentiel environnant à Belleterre, à la suite d'un processus de compilation globale des données historiques, l'équipe technique de Vior a identifié la présence de pegmatites à fort potentiel d'exploration pour le lithium s'orientant selon un corridor de plus de 80 km de long et s'étendant du sud du projet Tansim jusqu'au projet Belleterre Or. Sur la base de la reconnaissance de ce nouveau potentiel, Vior a procédé à un jalonnement de claims d'envergure, afin de sécuriser et d'explorer ces pegmatites à fort potentiel pour le lithium à Belleterre.

Vior a entrepris son premier programme régional d'exploration sur le terrain au printemps/été 2023 afin de mieux définir les zones les plus prometteuses pour le lithium. Compte tenu de la taille et de l'échelle de la propriété, seule une partie de la propriété a pu être évaluée. Les équipes de terrain ont confirmé la présence de divers essais de dykes de pegmatite à proximité de l'intrusif granitique à deux micas du Decelle. Ces nouvelles zones potentielles pour le lithium ainsi que la poursuite de l'évaluation régionale de la propriété seront au centre des prochaines phases d'exploration de Vior.

3.2 Foothills

Description de la propriété

Le projet de rutile Foothills, détenue à 100 % par la Société, est constitué de 529 claims désignés répartis sur trois blocs de claims couvrant plus de 285 km² situés dans le secteur de Saint-Urbain, un ancien camp minier ferrotitanifère situé à environ 100 km à l'est de la ville de Québec. Le projet bénéficie d'un réseau routier de qualité et se trouve à proximité d'un port en eau profonde situé à environ 90 km à Saguenay, QC.

Travaux d'exploration

Le projet Foothills couvre le complexe anorthositique de Saint-Urbain et du Lac Malbaie où des traînées d'envergure kilométrique de blocs et de fragments d'ilménite riche en rutile ont été délimitées par Vior dans les sédiments glaciaires en surface lors des campagnes de terrain de 2014 et 2015. Les blocs d'ilménite contiennent visuellement une quantité significative de minéraux de rutile et ont livré en analyses des teneurs en dioxyde de titane (TiO_2) variant de 42,1 % à 57,6 %, avec une teneur moyenne de 52,5 %. Les patrons de dispersion glaciaire dans la région suggèrent que la source de ces blocs serait proximale et située à quelques kilomètres, au sein du complexe anorthositique de Saint-Urbain ou le long de sa zone de contact avec les roches gneissiques encaissantes.

Les partenaires Vior et Iluka ont réalisé des analyses des échantillons de carotte de la dernière campagne de forage 2020 dans les installations d'IOS Services Géoscientifiques à Saguenay, au Québec. Ceci était dans le but de déterminer leurs caractéristiques physiques, minéralogiques et géochimiques.

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 31 décembre 2023

Ci-dessous, les meilleurs résultats du forage de l'hiver 2020 :

- FH-20-01 : 39,47% TiO_2 / 17,85 m (longueur de carottes)
- FH-20-04 : 40,92% TiO_2 / 15,65 m (longueur de carottes)
- FH-20-05 : 40,65% TiO_2 / 10,85 m (longueur de carottes)
- FH-20-07 : 30,98% TiO_2 / 49,50 m (longueur de carottes)

Durant l'été 2023, Vior a complété un programme de prospection de 10 jours sur le terrain et a découvert un vaste système minéralisé en phosphates (P_2O_5). Ces minéralisations sont d'origine ignée et associé au complexe anorthositique de St-Urbain. Cette nouvelle découverte est située le long de 2 corridors principaux dans un horizon qui s'étend sur une longueur cumulée de 16,5 km avec des minéralisations à haute teneur en phosphate (P_2O_5). Ce nouveau système minéralisé est situé dans un environnement géologique similaire à d'autres gisements de phosphates importants.

À propos du titane et du phosphate

Le dioxyde de titane (TiO_2) est naturellement présent dans les minéraux de rutil et d'ilménite. Le rutil est un minéral relativement rare et présente la plus forte teneur en titane. Le titane est un métal reconnu pour une combinaison force-densité la plus élevée de tous les métaux et dispose également d'une grande résistance contre la corrosion. C'est une substance de très grande valeur qui est utilisée dans de nombreuses applications, en passant de l'industrie aérospatiale aux équipements sportifs (sans oublier les pigments de peinture qui comptent pour 65 % des ventes mondiales de TiO_2).

Le phosphate (P_2O_5) est naturellement présent dans les roches ignées (dures) dans la structure de minéraux comme l'apatite. Les gisements de phosphate ignés liés à des anorthosites représentent une petite fraction des réserves et de la production de phosphate. Ces gisements sont reconnus comme étant de haute qualité et hautement recherchés, tant pour le marché des engrais que celui des matériaux pour batteries LFP.

Convention d'option - Niobay

Le 7 février 2023, la Société a signé une entente avec NioBay Metals Inc. (« NioBay ») par laquelle NioBay a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 80 % dans la propriété Foothills sur une période de 4 ans en remplissant les conditions suivantes :

Échéances	Paiements en espèces	Paiements en actions	Travaux minimums à réaliser
Approbation réglementaires	40 000 \$	1 250 000 actions de NioBay	N/A
31 décembre 2024	40 000 \$	1 250 000 actions de NioBay	400 000 \$ (Ferme)
31 décembre 2025	60 000 \$	150 000 \$ ⁽¹⁾ en actions de NioBay, sujet à un minimum de 1 000 000 d'actions de NioBay	1 100 000 \$
31 décembre 2026	60 000 \$	250 000 \$ ⁽¹⁾ en action de NioBay, sujet à un minimum de 1 000 000 d'actions de NioBay.	N/A
31 décembre 2027	200 000 \$	500 000 \$ ⁽¹⁾ en action de NioBay, sujet à un minimum de 1 000 000 d'actions de NioBay.	2 500 000 \$

Notes:

(1) Tous les montants mentionnés sont exprimés en dollars canadiens.

(*) Les versements seront payables en actions NioBay à un prix par action égal au VWAP de 10 jours, sous réserve d'un prix d'émission minimum de 0,055 \$ par action NioBay.

NioBay a le droit d'accélérer la période d'acquisition de cette participation indivise de 80 % en complétant les dépenses, effectuant des paiements en espèces et les paiements en actions à tout moment avant le 31 décembre 2027. NioBay agira en tant qu'opérateur pendant la période d'option.

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 31 décembre 2023

L'Entente prévoit qu'une fois que l'intérêt d'une partie dans le projet Foothills et/ou la coentreprise tombe en dessous de 10%, cet intérêt sera transféré à l'autre partie et converti en une redevance sur le rendement net de fonderie (« NSR ») de 1,5 % sur les métaux précieux et les métaux de base, et une redevance brute sur les revenus (« GRR ») de 1,5 % sur les substances minérales, autres que les métaux précieux ou les métaux de base, avec un NSR de 0,5%/0,5% GRR étant collectivement rachetable pour un montant total de 1 500 000 \$.

3.3 Mirabelli

Travaux d'exploration

La société Stria a complété la première phase d'exploration pour le lithium sur le projet au cours de l'été 2023 (qui comprend le projet Mirabelli ainsi qu'une acquisition séparée adjacente). Plusieurs pegmatites et complexes pegmatitiques ont été observés. Environ 135 échantillons ont été prélevés sur le terrain incluant des échantillons de prospection ainsi que 3 échantillons plus importants d'une vingtaine de kilos chacun pour étude minéralogique détaillée. Les résultats d'analyse sont en attente.

3.4 Mosseau

Description de la propriété

Le projet Mosseau est situé à 22 km à l'est de la ville de Lebel-sur-Quévillon, dans la région de l'Abitibi au Québec. Il est constitué de 147 claims appartenant à 100 % à la Société couvrant une superficie de 72 km².

Le projet Mosseau est considéré très favorable en raison de la présence de ressources minérales historiques estimées à 317 700 tonnes à une teneur de 3,4 g/t Au, dans la zone M du gîte Morono (Rapport interne, Les Mines Morono, par Guy J. Hinse, ingénieur, 1992), ainsi que plusieurs indices et intersections de forage aurifères associés à des zones de cisaillement pouvant être suivies sur une distance latérale de plus de 10 km sur le projet. *Les ressources dans la zone M du gîte Morono sont de nature historique et n'ont pas été estimées conformément aux dispositions du Règlement 43-101, ni vérifiées et classifiées par une personne qualifiée. Vior ne considère pas actuellement ces valeurs comme une ressource minérale courante au sens du Règlement 43-101.*

Le 18 décembre 2023, la Société a signé une entente avec Harvest Gold Corporation (« Harvest ») par laquelle Harvest a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 100 % dans la propriété Mosseau sur une période de 4 ans et demi en remplissant les conditions suivantes :

Échéances	Paiements		Travaux à réaliser ¹⁾	Intérêt gagné par Harvest ³⁾
	En espèces	En actions		
A l'intérieur de 3 jours ouvrables de l'approbation réglementaire	50 000 \$	2 000 000	-	-
Au plus tôt de i) la clôture d'un financement minimum de 500 000 \$; ou (ii) le 28 février 2024	50 000 \$	2 000 000	-	-
Le ou avant le 31 décembre 2024	100 000 \$	2 000 000	250 000 \$	-
Le ou avant le 31 décembre 2025	100 000 \$	2 000 000	1 250 000 \$	-
Le ou avant le 31 décembre 2026	100 000 \$	2 000 000	-	-
Le ou avant le 31 décembre 2027	100 000 \$	2 000 000	1 500 000 \$	80 % ²⁾
Si Harvest décide d'acquérir un intérêt de 100 %, le ou avant le 30 juin 2028	1 500 000 \$	-	-	-
Total:	2 000 000 \$	12 000 000	3 000 000 \$	100 %

Notes

- 1) Les travaux en excédent à l'engagement minimum de travaux annuel seront appliqués aux engagements de travaux des années subséquentes.
- 2) Assujetti à une redevances NSR de 1 % à la Société, dont 0,5 % est rachetable par Harvest pour 1 000 000 \$ à tout moment après la publication d'une ressource minérale en conformité avec le règlement 43-101.
- 3) Si Harvest ne lève pas son option de gagner un intérêt de 100 %, soit parce qu'elle ne complète pas le paiement de 1 500 000 \$ (le ou avant le 30 juin 2028), ou en avisant la Société par écrit de son intention avec ladite échéance, Harvest et la Société formeront une coentreprise où Harvest et la Société détiendront un intérêt indivis de 80 % et 20 % respectivement. Par la suite, Harvest et la Société contribueront aux travaux en proportion de leur intérêts respectifs et si une des parties ne contribue pas sa part des travaux, une clause standard de dilution sera appliquée.

3.5 Skyfall

Description de la propriété

La propriété Skyfall est constituée de 985 claims totalisant 545 km² détenus à 100 % par la Société. Elle est située à 150 km à l'est de Lebel-sur-Quévillon et à 70 km au sud de Chapais. Certains claims ont été jalonnés alors que d'autres ont été acquis par entente.

Travaux d'exploration

Le projet Skyfall est situé à environ 40 km à l'est des dépôts aurifères de Windfall, détenus par Osisko, et de Barry et de Gladiator détenus par Bonterra Resources, dans un secteur sous-exploré de la ceinture volcanique d'Urban-Barry. Le projet est couvert par un empilement de roches volcaniques recoupées par des failles sub-parallèles à la stratigraphie ou d'orientation nord-nord-est auxquelles la minéralisation aurifère est souvent associée dans le secteur. Le projet s'étend à l'échelle d'un district d'une longueur de plus de 47 km dans la partie est de la ceinture d'Urban-Barry, où on retrouve notamment le projet à haute teneur Windfall actuellement en phase de mise en valeur dans un partenariat entre Osisko Mining et Goldfield (3,2 M oz Au réserves probables, 4,1 M oz Au ressources mesurées et indiquées et 3,3 M oz Au ressources présumées, selon l'étude de faisabilité publiée le 28 novembre 2022). (*À noter que les minéralisations retrouvées à Windfall peuvent ne pas être représentatives des minéralisations qui pourraient être identifiées sur le projet Skyfall*).

Sur la base des résultats préliminaires de prospection, de cartographie, des résultats géochimiques et de l'interprétation géophysique, la reconnaissance d'un environnement de roche hôte géologiquement favorable pour des minéralisations sulfurées polymétalliques de cuivre, cobalt, nickel et EGP a été reconnu. Une nouvelle séquence majeure de 47 km de séquence mafique-ultramafique non cartographiée a été confirmée par des signatures géophysiques, géochimiques et l'observation de textures volcaniques primaires telles que des spinifex, écoulement différencié et sill ultramafique. L'identification de ce nouveau contexte géologique est une avancée importante dans la compréhension et les stratégies d'exploration à venir à Skyfall qui pourraient conduire, en plus de son potentiel aurifère, à la mise en évidence d'un potentiel minéral plus diversifié.

Avant les premiers travaux de Vior sur le projet, l'identification récente de ce nouvel environnement géologique et son potentiel n'était pas reconnu sur la propriété Skyfall. C'est ce changement de potentiel géologique qui a convaincu l'équipe de SOQUEM d'entrer en partenariat avec Vior pour faire progresser rapidement la compréhension de ce nouveau potentiel à Skyfall. Depuis la signature définitive de l'entente d'option avec SOQUEM, un levé VTEM par hélicoptère a été complété afin de définir les environnements géophysiques les plus propices au développement de minéralisations sulfurées polymétalliques .

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et six mois terminés le 31 décembre 2023

Des équipes de terrain ont été mobilisées à l'été 2023 afin d'initier le tout premier programme de reconnaissance à grande échelle visant la validation des anomalies VTEM pour la recherche de minéralisations sulfurées polymétalliques. Toutefois, en raison des incendies de forêt, le programme a dû être temporairement suspendu après seulement une semaine de prospection sur le terrain. Les résultats préliminaires de ce travail ont malgré tout confirmé que les anomalies VTEM présentent une forte corrélation avec les conducteurs riches en sulfure à la surface, confirmant que les anomalies VTEM représentent un excellent outil pour mener une exploration de surface efficace dans la recherche de minéralisations à Skyfall. À la levée des restrictions, l'équipe de terrain est retournée à Skyfall en début août 2023 pour reprendre les travaux d'exploration sur une période de deux semaines. L'équipe est retournée sur le terrain à l'automne 2023 afin de continuer la première phase de ce programme d'exploration de terrain.

Les résultats des programmes d'exploration 2023 ont été reçus récemment. Une fois le processus d'interprétation terminé, la société les publiera par voie de communiqué de presse.

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Durant le T2-2024 AAD, Vior a enregistré une perte nette de 387 187 \$ (232 868 \$ durant le T2-2023 AAD).

Les honoraires facturés à des partenaires de 47 462 \$ sont en lien avec l'entente sur Skyfall signée en mars 2023 avec SOQUEM. Les charges opérationnelles ont légèrement augmenté à 457 711 \$ (441 867 \$ durant le T2-2023 AAD). Les produits d'intérêt ont augmenté grâce à une combinaison d'une augmentation des placements à 1 639 500 \$ et des CPG flexible à 550 000 \$ (759 250 \$ et 459 250 \$ au 31 décembre 2022) ainsi qu'à l'augmentation des taux d'intérêt sur les CPG variant de 4,71 % à 5,54 % (2,95 % à 5,12 % au 31 décembre 2022).

La variation défavorable non réalisée de 346 071 \$ (63 942 \$ favorable non réalisée durant le T2-2023 AAD) de la juste valeur des actions cotées est principalement due à une baisse de la valeur des actions de Ridgeline Minerals Corp. de 0,205 \$ au 30 juin 2023 à 0,12 \$ au 31 décembre 2023 (0,21 \$ au 30 juin 2022 à 0,24 \$ au 31 décembre 2022).

Un recouvrement d'impôt différé (élément non monétaire) de 311 436 \$ (133 115 \$ durant le T2-2023 AAD) a été comptabilisé pour refléter l'amortissement en proportion des travaux effectués de l'avantage lié à la renonciation des actions accréditatives émises en mars 2023 (en décembre 2021 durant le T2-2023 AAD).

Durant le T2-2024, Vior a enregistré une perte nette de 248 160 \$ (33 977 \$ durant le T2-2023) et les explications des variances sont similaires à celles pour le T2-24 AAD.

Le 21 février 2024

(s) Mark Fedosiewich

Président et chef de la direction

(s) Ingrid Martin

Cheffe de la direction financière